

Fondation de société anonyme

Journaliser la fondation de société anonyme en utilisant les comptes les plus précis possibles. Une fois terminé, établir le bilan de fondation.

A, B et C fondent le 1^{er} mars 2018 une société anonyme du nom de Déco-Rations SA. Le capital-action est constitué de 1'000 actions à CHF 1'000.-, avec une prime pour l'ensemble des actionnaires de 10%, utilisée conformément au code des obligations. Les excédents ou insuffisances d'apports sont portés en compte.

- A souscrit et libère son engagement, correspondant à 100 actions, par la remise d'un véhicule, valant CHF 140'000.-. Après négociations, il est repris pour CHF 100'000.-.
- B souscrit et libère son engagement, équivalent à 60% du capital, par la remise de sa société qui est reprise sans modification, sauf la dette à long terme qui n'est pas reprise. Voici le bilan lors de la dernière clôture.

Raison individuelle B, bilan au 28 février 2018			
<u>Actifs</u>		<u>Passifs</u>	
Caisse	10'000.-	Créanciers	100'000.-
Banque	30'000.-	Dette à long terme	200'000.-
Débiteurs	30'000.-	Capital	400'000.-
- Ducroire	-10'000.-	Privé	60'000.-
Immeuble	800'000.-		
- Cumul d'amort. Imm.	-200'000.-		
Brevets	100'000.-		

- C souscrit au reste des actions et se libère par un virement bancaire auprès de l'office de consignation.
- Les frais de notaires, s'élèvent à CHF 6'200.- hors taxes, dont la moitié soumis à une TVA de 7.7% (conseils), ils seront payés ultérieurement.